



## Permis Bateaux PNH

### Ci-dessous les pièces à fournir :

- La fiche d'inscription complétée et signée
- Le contrat de formation complété et signé (en 2 exemplaires)
- 2 photos d'identité type passeport
- 108€ de timbres fiscaux au **format électronique**
- Le certificat médical sur le document ci-joint
- Une photocopie d'une pièce d'identité
- Un règlement de 260€ (230€ de frais pédagogiques + 30€ d'adhésion) pour les sessions de cours collectifs
- Votre numéro de téléphone et la session d'examen choisie

### Organisation générale

Les sessions de cours théoriques ont lieu à la base nautique d'Urville-Nacqueville. Nous vous conseillons d'avoir lu les livrets de code Vagnon plusieurs fois avant la formation et d'avoir fait quelques sessions d'entraînements sur internet avec les codes fournis.

Nous vous conseillons de garder des sessions d'entraînement sur internet pour le week-end de formation.

Vous disposez de 30 sessions au total, nous ne pourrions pas vous en fournir plus.

Pour les sessions de pratique nous vous donnons rendez-vous sur le port Chantereyne, au niveau du ponton à essence. Gardez le restaurant l'équipage dans votre dos et avancez au bord du ponton près de la grue blanche marquée « port Chantereyne ».

Voir plan ci-joint

L'examen théorique à lieu le lundi matin à 9h30 ou 10h30.

L'horaire de votre session vous sera communiqué au plus tard pendant le week-end de formation.

L'examen se passe aux Affaires maritimes dont les locaux se situent à droite de l'entrée principale de Naval Group.